

MEMODéchets

Votre guide des déchets





Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble. **Evitons** le gaspillage, trions et valorisons.







Informations **générales**



Et aussi sur www.memodechets.ch et l'application



Taxe de base annuelle : CHF 60.00 par habitant dès l'année de ses 18 ans

Containers enterrés pour ordures ménagères

- sac 35 l ou 2 sacs 17 l: CHF 2.30/ouverture
- sac 110 l : **CHF 6.00/ouverture** (trois emplacements en vieille-ville)

Compacteurs pour ordures ménagères

• au poids: CHF 0.40/kg

Déchets encombrants : CHF 0.30/kg

Déchets compostables non ménagers : CHF 0.10/kg

(branches, gazon, feuilles mortes)

Déchets spéciaux des ménages (peintures, solvants, colles, phytosanitaires, etc.) Collecte gratuite 2 fois par an, détails en page suivante. Payants à la déchetterie principale : CHF 2.50/kg

Containers et compacteurs

La carte à prépaiement permet d'ouvrir les containers enterrés, d'utiliser les compacteurs et d'accéder à la déchetterie principale.

La carte **se recharge** à l'automate à l'entrée de l'Administration communale d'Estavayer ou à la déchetterie principale.

Lors de sa **perte**, merci de **l'annoncer sans délai à l'Administration**. Elle sera bloquée, une nouvelle carte sera établie et le crédit transféré.

Financement du recyclage

- A l'achat de certains articles, je paie une taxe anticipée de recyclage comprise dans le prix d'achat et couvrant les frais de leur recyclage (bouteilles de boissons en PET, piles, appareils électrique et électronique, verre, sources lumineuses, etc.).
- La taxe déchets annuelle que je paie à la Commune est également destinée à couvrir les frais d'exploitation et des infrastructures de la déchetterie principale et des écopoints.

Contact et infos

Administration communale

Rue de l'Hôtel de Ville 11 Case postale 623 1470 Estavayer-le-Lac 026 664 80 00 commune@estavayer,ch www.estavayer.ch

10 Déchetterie principale

Récupération RG SA La Guérite 31 1541 Sévaz 026 663 95 95 / info@recuperation.ch www.recuperation.ch

Pour les horaires et les déchets récupérés à la déchetterie principale, merci de vous référer à son règlement.

Ecopoints

Dans les villages de **Bussy, Murist, Rueyres-les-Prés, Vernay et Vuissens** se trouvent des écopoints qui sont desservis par des compacteurs disponibles 7/7.

Pour les horaires et les déchets récupérés aux écopoints, merci de vous référer aux pages suivantes ou sur www.memodechets.ch.

Sanctions pénales

Selon article 32 du règlement de la Commune d'Estavayer relatif à la gestion des déchets. Scannez le code QR pour le consulter.



Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez la commune.



La déchetterie principale et les écopoints sont accessibles à toutes les habitantes et à tous les habitants de la Commune d'Estavayer. La carte à prépaiement donne l'accès à la déchetterie principale et elle peut être demandée, pour contrôle, dans les écopoints par les surveillant-e-s. Elle permet également l'ouverture des containers enterrés et des compacteurs.

La carte se recharge soit à l'automate de la déchetterie principale, soit à celui situé sous le porche de l'Administration communale.

Besoin d'une carte? Adressez-vous à l'Administration (caution de CHF 20.-).

Couches-culottes

Les couches-culottes vont dans les ordures ménagères. La Commune crédite pour chaque enfant, dès la naissance jusqu'à l'année de ses 3 ans, CHF 100.00 par année pour leur élimination.

Pour les personnes ayant des problèmes d'incontinence, un montant de CHF 100.00 est également crédité, par année, sur présentation d'un certificat médical.

Déchets carnés

L'élimination des dépouilles et sous-produits animaux sont à amener au Centre de collecte de sous-produits animaux, route de Grandcour 86, 1530 Payerne. www.ccspapayerne.ch.

Benne pour déchets compostables non ménagers

Une benne peut être louées au prix de CHF 65.00/jour + CHF 175.00 pour les frais de transport. Ajouter la taxe de CHF 0.10/kg pour leur élimination en déchetterie principale. (déchets de jardin, gazon, feuilles mortes, taille de haies, d'arbustes. Longueur max. 1,50 m, diamètre max. 8 cm).

Poubelles publiques

Il est strictement interdit de déposer des déchets provenant des ménages dans les poubelles du domaine public. Le règlement communal relatif à la gestion des déchets ainsi que son règlement d'exécution sont disponibles sous la rubrique « Règlements & Tarifs » de la page Administration sur le site www.estavayer.ch.

Marche à suivre pour containers enterrés



Attention crédit minimum Lumière orange =

insuffisant ou container fermé

- Poser la carte sur le lecteur
- Ouvrir immédiatement après le « clac » (lumière verte allumée) sous risque de bloquer l'ouverture
 - Mettre le sac correctement dans le tambour Fermer le couvercle jusqu'à l'arrêt က

Cette opération permet :

- au container de ne pas se mettre en erreur (LED rouge)
 - de ne pas bloquer l'ouverture
- de rendre l'accès possible pour l'utilisateur suivant
- que la carte déchets ne soit pas débitée sans ouverture
- d'éviter le déplacement d'un employé communal pour dépannage

Les pannes sont à signaler à <u>domainepublic@estavayer.ch</u> ou au 026 664 80 50, en mentionnant le numéro affiché et le nom du container. Le dépôt de sacs à ordures ou d'autres sacs devant les containers enterrés ou les compacteurs est INTERDIT; même en cas de panne.

e bon réflexe est de reprendre le sac et/ou de vous rendre à un autre endroit.

Ecopoints : Quels déchets et où ?

<	<	<	*	*	Habits, textiles
<	<	<	<	*	Capsules de café alu
<	<	<	<	*	PET
<	<	<	<	<	Berlingots, briques à boissons
<	<	<	4	<	Flacons en plastique avec bouchon
<	<	<	<	<	Papier/carton
<	<	<	<	<	Fer blanc/aluminium
<	<	<	<	<	Verre
4	<	<	4	<	Ordures ménagères (taxe au poids)
Vuissens	Vernay	Rueyres-les- Prés	Murist	Bussy	

déchetterie principale. Les déchets mentionnés d'une 🛰 et ceux non mentionnés, ci-dessus, sont à déposer à la

Horaires écopoints Horaires déchetterie principale Bussy 07h00 - 12h00 13h15 - 17h30 Vernay Murist Vuissens Rueyres-les-Prés La déchetterie est fermée les jours fériés officiels. Les veilles de fêtes, fermeture une heure plus tôt. 13h15 - 19h30 Dernier accès à la déchetterie 15 minutes avant l'heure de fermeture. Mardi 09h00 - 19h00 Mardi 07h00 - 12h00 13h15 - 17h30 Mercredi 18h00 - 19h00 18h00 - 19h00 19h00 - 20h00 18h00 - 19h30 Mercredi

Jeudi

Samedi

10h00 - 11h00

07h00 - 12h00 13h15 - 19h30

07h00 - 12h00 13h15 - 17h00

09h00 - 16h00

Jeudi

Vendredi

Samedi

Les écopoints sont desservis par des compacteurs disponibles 7/7.

Les écopoints sont fermés les jours fériés officiels ainsi que les lundis et vendredis

09h00 - 19h00

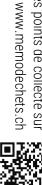
09h00 - 16h00

09h00 - 11h30 09h30 - 11h30 09h00 - 11h00

Containers enterrés

trouvent des containers enterrés disponibles 7/7. A différents endroits à Estavayer-le-Lac, Font, La Vounaise, Montbrelloz et Morens se

N'abandonnez jamais les déchets dans la nature! lls prennent de nombreuses années à se dégrader.







Comment bien trier?



Ordures ménagères payants Container enterré sac 35 l ou 2 sacs 17 l: CHF 2.30/

sac 110 I : CHF 6.00/ouverture Compacteur: au poids: CHF 0.40/kg



Déchets encombrants combustibles pavants

Récupération à la déchetterie principale. Au poids : CHF 0.30/kg.





Gazon payants Récupération à la déchetterie principale. Au poids: CHF 0.10/kg



Flacons en plastique avec bouchon

Les autres plastiques vont dans les

Récupération à la déchetterie principale, aux écopoints et dans certains points de

Récupération à la déchetterie principale

Récupération à la déchetterie principale

Récupération à la déchetterie principale.

Plastique dur (PE-PP), récupération à la

dans les points de vente et aux

écopoints, sauf à Bussy.

Autres déchets plastiques

déchetterie principale.

ordures ménagères.

et aux écopoints.

et aux écopoints.





Collecte gratuite 2x/an, voir dans ces pages. Aux points de vente également.

Payant à la déchetterie principale. Au poids: CHF 2.50/kg.



Déchets compostables ménagers

Récupération à la déchetterie principale.



Berlingots / Briques à boissons

Aluminium et boîtes de conserve

Récupération à la déchetterie principale et aux écopoints.



Capsules en alu

Récupération à la déchetterie principale



Récupération à la déchetterie principale et dans les points de vente.



Tubes lumineux (néon) / LED

Récupération à la déchetterie principale et dans les points de vente.



Vaisselle (porcelaine)

Récupération à la déchetterie principale.



Récupération à la déchetterie principale.



Électrique et électronique froid

Récupération à la déchetterie principale et dans les points de vente.



Ferraille (objets métalliques)

Récupération à la déchetterie principale.



Cartouches d'encre pour imprimantes

et toner d'impression Récupération à la déchetterie principale.



Textiles et chaussures

Récupération à la déchetterie principale et aux écopoints, sauf à Bussy et Murist. Pensez également aux magasins de seconde main.



CD et DVD

Récupération à la déchetterie principale.



Huiles végétales (alimentaires)

Récupération à la déchetterie principale.



Bois propre non traité. Récupération à la déchetterie principale.



Récupération séparée à la déchetterie principale.

Récupération aux écopoints (benne papier/carton).



et aux écopoints, sauf à Bussy.



Huiles minérales

Récupération à la déchetterie principale.



Couche-culotte

A mettre dans les sacs à ordures ménagères

Soutien communal: voir dans ces pages



Carton propre

Récupération séparée à la déchetterie principale.

Récupération aux écopoints (benne papier/carton).



Piles et accumulateurs



Appareils électriques et électroniques Récupération à la déchetterie principale et dans les points de vente.



Pour tous les autres déchets, merci de vous référer à la page de la Commune d'Estavayer sur www.memodechets.ch.

Que mettre ou ne pas mettre dans le sac?





Ordures ménagères incinérables uniquement

Selon la législation en vigueur, les déchets recyclables collectés séparément sont à acheminer en déchetterie.





Dans le sac, pas de déchets collectés séparément en déchetterie

Verre, bouteilles de boisson PET, fer blanc/alu, papier/carton propre, inerte, métaux, piles/batteries, déchets spéciaux, etc.

Consigne d'utilisation des containers enterrés

La majorité des problèmes est due à une mauvaise utilisation par les usagers!





Utilisation de sacs à ordures 35 l ou 17 l avec le label OKS

Les sacs OKS sont résistants et ne risquent pas de se déchirer lors du dépôt dans le container ou de la vidange.



Pas de sacs destinés à d'autres usages que les ordures

Risque de se déchirer, encrassement du container, favorisent les mauvaises odeurs. Pas de sacs en papier, pas de sacs en plastique fin, pas de vrac.





Sac fermé et attaché correctement

Les déchets ne doivent pas pouvoir sortir du sac et se répandre dans le container.



Les déchets ne doivent pas pouvoir sortir du sac

Blocage, encrassement du container, favorise les mauvaises odeurs et la prolifération d'insectes!

Engendre des coûts importants de nettoyage et entretien.





Dans un container 35 l, uniquement :

1 sac de 35 l ou 2 sacs de 17 l.

Utilisation obligatoire de sacs à ordures, pas de déchets sans sac!



Interdiction formelle de déposer des sacs de plus grande contenance!

Risque important de blocage du tambour.

Tout contrevenant sera dénoncé et risque d'être amendé.





Déposer le sac à l'horizontale

Evite les blocages du tambour.

A l'ouverture, si le tambour résiste, NE PAS FORCER



Le sac doit être rempli de façon raisonnable

Le tambour doit pouvoir se fermer facilement.

NE PAS FERMER AVEC FORCE!

Dans mon sac à ordures, je collecte...

Barquettes alimentaires de viande, poisson, etc.

Mouchoirs en papier, papiers essuie-tout, nappes et serviettes en papier (pique-nique)

Couches-culottes

Capsules café ou thé en plastique

Sacs d'aspirateur

Litière pour animaux

Papiers et cartons salis, cartons de pizza souillés, etc.

Boîtes alimentaires de cacao, bouillon, etc.

Déchets composés de plusieurs matières

Ampoules ordinaires (ancienne génération)

Dans mon sac à ordures, je ne jette pas ce qui est récolté à la déchetterie principale et aux écopoints

Je dépose mon sac à ordures fermé et attaché, dans un container enterré ou un compacteur

Reprise gratuite des déchets spéciaux deux fois par année Samedi 8 juin 2024 et samedi 9 novembre 2024 de 9h30 à 11h30 Service des eaux et du domaine public Route de Lully 64, 1470 Lully



Le tri et la récupération des déchets permettent à chaque citoyenne et citoyen de prendre soin de l'environnement.